COMMISSION FEDERALE SPORTIVE

PROCES-VERBAL N°24 DU 5 MAI 2025

(Réunion télématique)

SAISON 2024/2025

Présents :

M. Michel COZZI (Président de la CFS),

MM. Cédric AMBS, Théo DEBARD, Gérald HENRY, Thierry MINSSEN, Yves MOLINARIO, Arnauld PRIGENT, Sylvain QUINQUIS, Emmanuel TURPINAT, membres de la commission.

Excusée :

Nathalie LESTOQUOY (responsable du secteur sportif)

Assistent :

Boris DEJEAN (attaché à la CFS)

Johan SOUMY (attaché à la CFA

Date de publication : 23/06/2025

DESIGNATIONS DES ORGANISATEURS DES PHASES FINALES DES CHAMPIONNATS N2 et N3 FEMININES

La Commission Fédérale Sportive, réunie en session pour l'examen des candidatures à l'organisation des phases finales des championnats nationaux féminins de Nationale 2 et Nationale 3, a statué sur les points suivants :

Phase finale du championnat National 3 Féminin

La Commission a reçu une candidature pour l'organisation de cette phase finale :

- QUIMPER VOLLEY 29

Après étude de la candidature et délibération, la Commission Fédérale Sportive attribue l'organisation de la phase finale du championnat national 3 féminin au club **QUIMPER VOLLEY 29**.

Phase finale du championnat National 2 Féminin

Aucune candidature n'ayant été reçue pour l'organisation de cette phase finale, la Commission a procédé à un tirage au sort parmi les clubs classés premiers de leur poule :

- VB ROMANAIS
- ASS SPORTIVE DE MONACO
- SAINT-CLOUD PARIS SF
- UNION SPORTIVE DE VILLEJUIF

À l'issue du tirage au sort, le club **SAINT-CLOUD PARIS SF** a été désigné comme organisateur de la phase finale du championnat national 2 féminin.

Tirages au sort des ½ finale championnats N2 masculins et féminins

La Commission Fédérale Sportive (CFS) s'est réunie afin d'effectuer le tirage au sort des demi-finales des championnats Nationaux 2, catégories féminine et masculine.

Résultats du tirage – N2 Féminin :

- 1ère demi-finale : SAINT-CLOUD PARIS SF - ASS SPORTIVE DE MONACO
- 2ème demi-finale : UNION SPORTIVE DE VILLEJUIF - VB ROMANAIS

Résultats du tirage – N2 Masculin :

- 1ère demi-finale : VC BELLAING / PORTE DU HAINAUT - ACBB VSO
- 2ème demi-finale : VOLLEY CLUB HYERES / PIERREFEU LA LONDE - MAIZIÈRES ATHLETIC CLUB VOLLEY-BALL

Conformément au Règlement Particulier des Épreuves (RPE), les rencontres sont programmées à 17h et à 20h.

Les clubs désignés comme organisateurs auront la possibilité de choisir l'horaire de leur rencontre (17h ou 20h), sous réserve d'en informer la Commission Fédérale Sportive dans les meilleurs délais afin que les informations soient mises à jour sur les supports officiels.

Le Président de la CFS
M. Michel COZZI

Le Secrétaire de Séance
M. Thierry MINSSEN